



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

Date : le 1 juin 2018.

Lieu : St Georges des Groseillers (61).

Présents : Hervé DEHAIS, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL.

Invités : François BEAUDOUIN (président du CoDep 61), Luc GRANTE (président du CoDep 50), Roger LOUVET (président du CoDep 14).

Excusés : Huguette DUTEIL, Fabrice PIGNET (président du CoDep 27).

Horaires : 19h15 – 23h40.

Ordre du jour :

- Courrier reçus et représentations,
- Comptes rendus des réunions des sphères,
- Questions diverses.

1^{er} point : Le compte-rendu des courriers reçus et des différentes réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres :

Réunion à la fédération les 21 et 22 avril :

La réunion du 21 avril, dite entre le comité directeur fédéral et les présidents de comité régionaux, n'a pas apporté les éléments de réponses attendus quand aux attentes et aux rôles de chacun.... En réalité peu de chose se sont dites et pas de réponses ont été apportées aux questions posées.

Celle du 22 avril avait pour thème la présentation de l'observatoire du cyclotourisme, la nouvelle marque FFvélo et les relations entre les comités départementaux et les comités régionaux.

Cette réunion avait pour but de présenter les liens qui doivent être présents entre la fédé et le CoReg puis le CoReg et le CoDep, en fait, il n'a été question que de la nouvelle charte graphique avec la présentation du nouveau logo et du slogan. Il semble que rien n'avait été préparé par rapport aux objectifs définis.

Si la présentation de l'observatoire du cyclotourisme et de la nouvelle marque FFvélo a été faite de manière professionnelle, il reste peu de chose à dire du reste de la journée qui s'est terminée par la remise de la box FFVélo dans laquelle se trouvent une sonnette, deux autocollants, une clé usb, une carte postale avec un mot de Martine Cano sur la FFvélo !

Chaque club aurait dû en recevoir une, mais jusqu'à présent, ça n'est pas le cas ! il semblerait qu'il y ait un blocage sur la communication relative à cette marque. Nouvelle dénomination ?...

Lors de ces journées, Martine Cano a lancé appel à candidature pour l'organisation des grands événements nationaux : Pentecôte, semaine fédérale...

Claude Robillard précise que le changement de logo (suite à l'observatoire du cyclotourisme réalisé auprès des clubs dès octobre et le travail de la société ALTIMAX) est du ressort du comité directeur contrairement à ce que pensent certaines personnes ; le changement de nom FFCT en FFVélo (comme



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



annoncé initialement suivi d'un démenti la semaine suivante) devrait être entériné lors de l'AG. En fait, le logo est une marque, le nom FFCT reste le nom de notre fédération et doit le rester pour conserver le droit sur l'activité cyclotouriste et la délégation ministérielle du cyclotourisme.

Des réunions interzones vont être proposées pour éclaircir les différents changements. En ce qui concerne le CoReg de Normandie ce sera le 3 novembre à Rennes. Y seront invités les présidents des CoReg, les présidents de CoDep et trois autres personnes par structure (Codep ou Coreg).

Il est difficile d'expliquer aux licenciés que le logo, c'est FFVélo et que la fédération c'est toujours FFCT ! Il va falloir que la fédération trouve une solution.

Gilbert Le Clech en profite pour dire qu'il ne comprend pas que les clubs n'utilisent pas le logo du CoReg et que beaucoup ont déjà intégré le nouveau logo dans leurs outils de communication. Aux yeux de la majorité, cela n'a rien de choquant puisqu'il s'agit de la nouvelle identité visuelle qu'il faut intégrer.

2^{ème} point : Le tour des sphères.

La sphère Accueil Toutes Pratiques :

Les jeunes :

Le critérium régional :

Le critérium régional a été annulé pour 2018.

Pour 2019, celui-ci aura lieu à Pont Audemer (27). Dominique Roussel a rencontré Patrick Berger (ACPA) qui est d'accord pour l'organiser le dimanche 28 avril 2019.

Pour l'avenir, il est retenu de prévoir une rotation territoriale pour la prise en charge de celui-ci. Cela reviendrait à dire que chaque département aurait à le prévoir tous les 5 ans. Chaque CoDep en reparle en réunion de Codep et nous reparlerons de cette possibilité lors de notre prochaine réunion.

PM : 2017 : CoDep 61,

PM : 2019 : CoDep 27.

Candidature pour 2023 : Codep 61.

Le concours régional d'éducation routière :

Il avait été évoqué l'idée de l'organiser à Houlgate mais ce n'est pas possible car les gymnases seront en travaux. Tristan Dutertre a alors exploré d'autres pistes mais rien n'a pu aboutir. Une dernière possibilité vient de Dominique Roussel qui regarde s'il y a une possibilité à Évreux en septembre (après la réunion, il est apparu que les dimensions de la salle ne sont pas suffisantes)...

➡ Les qualifications pour le CNER se feront par rapport à la participation à la SNEJ.

Comme le CJC régional n'a pas pu se dérouler comme initialement prévu, les qualifications seront faites en fonction du taux de participation au CJC départemental :

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



- 4 places « route » : 4 jeunes du Codep 76 qui vont à la SNEJ (seul le Codep 76 à réalisé une finale départementale).
- 6 places « VTT », 5 départements : c'est donc le 1^{er} de chaque CoDep qui est qualifié sauf pour le 50, ce sera le 3^{ème} puisque les 1^{er} et 2^{ème} ne vont pas à la SNEJ. Pour la 6^{ème} place qui a été attribuée à la catégorie 13/14 afin de construire l'avenir, c'est le 2^{ème} (qui va à la SNEJ) du CoDep 27 qui a été retenu.

Hervé Dehais demande que Tristan lui envoie les tableaux « Excel » des résultats qui lui ont permis de désigner les qualifiés.

Des remplaçants ont été désignés (au cas où il y aurait des désistements).

La SNEJ :

La SNEJ 2018 se déroulera au Centre National du Cyclotourisme à Aubusson d'Auvergne. La délégation normande sera composée de 86 personnes, 62 jeunes et 24 accompagnateurs dont 2 jeunes éducateurs fédéraux (JEF) représentant 8 écoles de cyclotourisme.

- Le car réservé de la compagnie Piel contient 83 places pour un coût de 5 505 €. Il part de Flers puis passe à Bourg-Achard et Evreux.
- Un pot d'accueil sera organisé dès le premier soir pour établir de la convivialité et faire connaissance.
- Philippe Haurée arrivera la veille pour préparer le terrain et faire les courses. Tristan se charge de trouver une personne pour l'accompagner. Il sera nécessaire de récupérer les vélos avant.
- 2 minibus des zones 27 et 76 sont mis en place : les frais de péages et de carburant seront remboursés.
- Il n'y aura pas de réunion d'organisée pour les encadrants, Tristan Dutertre organisera une conférence téléphonique début juillet avec tous les responsables d'école de cyclotourisme.
- Bien que Patrice Legal et Claude Robillard, ainsi que plusieurs autres personnes aient entendu qu'il fallait un bénévole par CoReg pour pouvoir participer à la SNEJ, Martine Cano et Dominique Lamouller prétendent qu'il n'en a jamais été question ! Tristan Dutertre précise que, pourtant, plusieurs CoReg (4 ou 5) en ont trouvé un et que la sphère « jeunesse » fédérale le harcèle afin d'avoir le nom du bénévole...

Le problème de la participation systématique à la SNEJ est soulevé pour l'avenir :

Est-ce que nous n'avons pas la possibilité de proposer d'autres séjours, d'autres activités qui auraient un moindre coût et qui s'adresseraient à une seule classe d'âge ? Des inter-régionaux ?

Certains CoReg ont déjà réfléchi à cette solution et ont proposé autre chose.

Cependant, une partie du comité directeur de la fédération est d'accord pour changer l'organisation des SNEJ et l'autre y est défavorable.

Claude Robillard (élu fédéral) arrive à ne plus comprendre le débat au niveau de la fédération ! Auparavant, il suffisait de participer 3 jours à la SNEJ pour pouvoir participer au CNJC ou pour se



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



qualifier au CEER, maintenant, c'est la semaine ! Ça a été même ouvert aux plus jeunes (à partir de 8 ans). Cela fait du nombre et c'est la vitrine de la fédé.

Quid de 2019 ? La SNEJ sera organisée à la Flèche (72). Même si c'est moins loin, ce sont tout de même les transports et la restauration qui coûtent les plus chers. Que ferons-nous ?

« Tous à Toulouse » en 2020 :

Huguette Duteil espère fédérer et rassembler suffisamment de personnes pour participer à cet événement en septembre 2020.

Elle souhaite former des groupes de travail avec les CoDep : François a reçu un mail d'Huguette lui demandant le faire passer l'info dans le CoDep. Il attend une réunion du comité départemental pour trouver une personne référente.

Huguette pense s'appuyer sur les Rayons d'Or de Toulouse pour établir le parcours.

Manifestation VTT en 2021 :

Didier Boisbluche et son équipe pensent proposer un événement de type endurance : Une « Trans - normande » à VTT.

Pas d'avancées notoires sur ce projet par rapport à la dernière réunion.

Néanmoins, le projet reste : un Ultra-Raid de 800/900 km qui aurait lieu en 2021 (pour ne pas faire de concurrence à l'Ultra-Raid 360 des Écureuils de Domfront qui a lieu tous les 2 ans et donc en 2020 pour le prochain). Il pourrait s'appuyer sur les parcours des bases VTT qui existent déjà, ainsi que sur des tronçons déjà retenus par les clubs. Cela nécessitera obligatoirement un rapprochement avec les clubs. Les départs pouvant se faire en décalé pour ensuite regrouper tous les participants à un repas de clôture.

Plutôt une boucle qu'une trans... !

C'est un projet qui peut être porteur pour la Région (à condition de le sortir avant d'autres !) et qui peut plaire à beaucoup de non-licenciés !!!

Si des bénévoles veulent s'investir, ils sont les bienvenus. L'idée a été évoquée lors du stage monitorat qui a eu lieu à Argentan mais sur 15 participants, une seule réponse !

La sphère ressources et organisation :

Les finances :

- Dominique présente le point sur la trésorerie au 1 juin :
 - sur le compte-courant : 3 479,50 €
 - sur le livret associatif : 45 000 €.

Des recettes ont été perçues : l'engagement des Rayons, le remboursement de la formation moniteur, le règlement des guides du CoDep 61.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



En ce qui concerne les dépenses, plusieurs sommes ont été versées : 5 000 € d'avance à Valognes pour l'organisation de la SF 2020, un acompte de 1 650 € pour la réservation du car pour la SNEJ, 902 € pour les maillots de la SNEJ, quelques remboursements de frais de déplacement.

La région subventionnera à hauteur de 7 000 € le développement des pratiques et la structuration du cyclotourisme.

- Demande de subvention :

Le Groupe des Touristes Rouennais (club de Rouen) sollicite une subvention de 150 € pour l'organisation de la fête du vélo. Nous pensons que la demande n'est pas recevable (2 pour, 7 contre).

De plus, ce type de subvention ne rentre pas dans les règles que nous avons adoptées lors d'une précédente réunion, il ne paraît pas plausible de revenir dessus et cette demande n'en fait pas partie.

- Est-ce que le CoReg accepte les chèques vacances pour la SNEJ ?

Non, aucune convention n'est passée avec l'ANCV. Faut-il envisager en signer une ?

➡ Non, nous avons peu de demandes et les familles peuvent passer par les clubs qui, eux, ont une convention. Il est d'ailleurs préférable (dans la mesure du possible) que les clubs qui inscrivent des jeunes à la SNEJ réalisent un paiement global au CoReg.

- A la demande de Philippe Haurée et Claude Robillard, Dominique Roussel fera un chèque pour la caution de la location du camion qui servira à la SNEJ pour le transport des vélos.

La sphère Tourisme et communication :

Communication :

Le guide normand 2019 :

La newsletter fédérale de novembre 2017 informait les structures et les clubs que désormais le seul niveau à valider une manifestation proposée par un club est le CoDep (et non plus le Codep et le CoReg comme cela se faisait depuis l'origine de cet outil informatique).

De cette décision, il en résulte que le Coreg de Normandie – comme tous les autres Coreg – n'a plus de droits d'extractions et d'écritures sur la base de données fédérale OIN (où irons-nous ?). Cela a eu pour conséquence que l'équipe actuelle en charge du guide calendrier régional « Normandie » (Chantal Gaumer, Gilbert Le Clech et Dominique Roussel) ne soient plus d'accord pour s'en occuper.

Réactions diverses des membres :

- Il est regrettable de ne plus avoir de calendrier régional, néanmoins deux guides régionaux (externe et interne), peuvent-être envisagés ainsi que de l'information sur le web



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



(réseaux sociaux, site web, ...),

- Un guide départemental ou interdépartemental peut être pertinent au vu du nombre et de la provenance des participants aux différentes manifestations extérieures au département du club organisateur. Éditer un guide uniquement pour le tout public va avoir un coût important et risque de faire fuir les annonceurs,
- Il y a un véritable déséquilibre entre le nombre de licenciés et le nombre de calendriers imprimés,
- Beaucoup de manifestations sont modifiées (voire créées après l'impression du guide),
- Trop de clubs ne respectent pas les informations inscrites dans le calendrier (heure, kilométrage, prix d'engagement, ...) et diffusent des informations divergentes par messages électroniques,
- Que devient la communication ? La régionalisation avait permis de rapprocher les ex-ligues au niveau de l'information des randonnées, des clubs. S'il n'y a plus de guide, nous perdons cet effet positif,
- La plupart des licenciés ont internet et peuvent consulter le OIN (base du calendrier qui reste consultable sur le site fédéral).

Après un double vote :

- Doit-on maintenir le guide-calendrier régional de la région Normandie ?
- Si oui, une équipe de bénévoles est-elle prête à reprendre l'élaboration du guide ?

Ces deux questions n'ayant pas eu de réponse permettant de pérenniser le guide « calendrier annuel des manifestations » qui avait été repris en 2017 et 2018 par le Coreg de Normandie et né de la fusion de ceux édités par les Ligues de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ne sera pas édité en 2019.

La responsabilité de valider les manifestations proposées par les clubs sera de la seule responsabilité des Codep.

Il conviendra que les CoDep soient particulièrement vigilants avant de valider une manifestation qui doit respecter la charte (notamment en ce qui concerne les délais des randonnées).

Autocollants :

Gilbert Le Clech présente un projet d'autocollants sur lesquels figure le logo du CoReg de Normandie.

Deux formats sont proposés : un modèle voiture (60x80) et un modèle machine (40x30).

Le tarif pour 4 000 de chaque est de 1 911 € (0,25 € pièce).

Ils seraient distribués lors de l'AG : autant d'autocollants que de licenciés par club.

Remarques :

- Il faut respecter la nouvelle charte graphique de la fédération,
- Nous avons des supports de communication portant l'ancien logo qu'il faut épuiser avant d'en concevoir d'autres,



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



- Le projet d'autocollants est un nouveau projet,

➔ Attendons de voir ce que va donner l'avenir ; le projet est donc reporté devant la réticence de l'adhésion des clubs à la nouvelle image fédérale.

Pot de l'amitié à Epinal :

Le comité directeur se pose la question de savoir si un pot de l'amitié doit être organisé lors de la semaine fédérale à Epinal ?

Si l'idée est intéressante et permet de rassembler l'ensemble des participants, il semble que le Coreg ne doit pas être le seul à financer et à organiser celui-ci, mais que les 5 Codep doivent également être associés.

Les Codep étant d'accord, le coût de l'organisation sera divisé en 6 et chaque Codep désignera 2 représentants afin d'aider Philippe Haurée en charge de la coordination de l'organisation (date, salle, achats, mise en place...). Chaque Codep devant transmettre avant le 15 juillet les noms de ses délégués.

La sphère Sécurité-Formation :

- ETR :

La convention devrait bientôt être signée entre la DRDJSCS-HN, la DTN et le Coreg de Normandie.

- Les dates des formations sont à revoir : la mise à niveau des moniteurs se fait tous les 5 ans maintenant ; chacun pouvant s'inscrire sur son espace fédéral individuel.

- Sécurité :

En ce qui concerne les relations avec les préfetures pour l'organisation des randonnées, une rencontre est programmée avec celle du Département 61 le 22 juin prochain afin de mettre à plat les différents problèmes rencontrés.

La préfecture du 14 exige toujours d'informer les communes traversées et le conseil départemental interdit certaines routes. Roger Louvet doit rencontrer la personne responsable en préfecture.

Pour le CoDep 27, c'est la préfecture qui interdit certaines routes.

En ce qui concerne le CoDep 76, pas de souci.

Si des problèmes insolubles subsistent après dialogue avec les représentants des préfetures, les clubs organisateurs doivent informer Philippe Haurée qui prendra l'attache d'Isabelle Gautheron (DTN).

4^{ème} point : Questions diverses.

Un rallye-raid « expérimental » a déjà été organisé par le codep 61 lors de la finale départementale du CJC. Le samedi 02 juin 2018, un nouveau test afin de « qualifier le principe » sera organisé en présence de la DTN, Isabelle Gautheron. L'objectif, s'il est concluant est d'offrir de nouveaux outils d'animation aux écoles de cyclotourisme et de plonger les épreuves « jeunes » dans la dématérialisation afin de les rendre plus ludiques.

Si ce test est concluant, une présentation peut être envisagée lors de l'assemblée générale régionale de fin novembre 2018.



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Dates importantes de fin d'année 2018 :

- Les 26 et 27 septembre : séminaire tourisme à Belfort (90) (tourisme, bases VTT, territoires vélo). Didier Boisbluche et Nicolas Moreau-Delacquis représenteront la région Normandie.
- Les 13 et 14 octobre : symposium « formation » à Bourges avec pour sujet : comment la formation peut-elle répondre à la problématique de 2030 ? avec Alain Loret, enseignant chercheur. Plusieurs ateliers seront proposés. Tous les instructeurs, les présidents de CoReg, les DRF et les membres du comité directeur fédéral seront invités ainsi que 3 ou 4 moniteurs par CoReg : Serge Confais CoDep 76, Fabrice Pignet CoDep 27, Philippe Haurée et Didier Boisbluche CoDep 61.
- 28 octobre : la Cerza à Lisieux (14).
- 3 novembre : réunion interzone à Rennes avec pour thème « la marque FFvélo » et les outils de communication,
- 10 novembre : remise des récompenses des rayons à Houlgate (14) à 14h00.
- 17 novembre : AG des CoDep 27 et 76, retour d'expériences des SF à Valognes (50).
- 24 novembre : AG du CoReg à Montebourg-Valognes (50).
- 1 et 2 décembre : AG de la FFCT à Périgueux (24).

La réunion de préparation de notre AG, initialement prévue le 12 octobre est reportée au 19 octobre.

signatures :

le Président : Patrice LEGAL

la secrétaire : Chantal GAUMER